

Burundi : Le putschiste Bernard Busokoza a-t-il voulu récidiver ?

@rib News, 03/02/2014 La crise au sein du parti UPRONA vient d'affecter le plus haut sommet de l'Etat burundais. Le Président de la République Pierre Nkurunziza a, ce samedi 1er février 2014, démis de ses fonctions le Premier Vice-président Bernard Busokoza, pour avoir annulé la décision du ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana qui venait de débarquer de son poste le président de l'UPRONA, Charles Nditije. Depuis, dans les médias, sur les sites Internet et sur les réseaux sociaux, les commentaires vont bon train, et comme toujours dans tous les sens, de sorte que bien malin(-gne) celui ou celle, pouvant prétendre détenir la vérité sur ce qui se passe, c'est-à-dire en particulier, sur la nature derrière les actes posés et les mesures prises ces dernières heures.

Il faut rappeler que si on en est arrivé là, c'est bien et avant tout parce qu'au Burundi, le ministre de l'Intérieur Edouard Nduwimana a pris l'habitude de s'arroger le droit de désigner les dirigeants de partis d'opposition, en invoquant la chaque fois qu'ils traversent une crise. Et pourtant, cela n'a jamais semblé gêner ni le parti UPRONA, ni ses représentants au Parlement ou au sein du Gouvernement. L'attitude du ministre de l'Intérieur vis-à-vis des partis de l'opposition est critiquable, voire condamnable, au regard de l'impartialité qui s'impose aux fonctions qu'il exerce. Cela dit, il y a lieu quand même de s'interroger sur la portée, politique et militaire, des derniers actes posés par le Premier Vice-président Bernard Busokoza, et qui ont conduit à son limogeage. Parmi les motivations du décret de limogeage, Bernard Busokoza est accusé d'avoir « constitué une entrave à la mise en application des décisions judiciaires et de la sorte viole le principe de séparation des pouvoirs consacré par la Constitution de la République » ; d'avoir « annulé la décision d'un membre du Gouvernement, mettant en application des arrêtés de la Cour Suprême en chambre administrative, sans même consulter ou aviser la Chef du Gouvernement » ; et d'avoir « failli, provoquer une confrontation entre les forces de l'ordre en position de la Permanence nationale du Parti UPRONA et celles affectées à sa garde en date du 30 janvier 2014 ». Et en conséquence d'avoir « failli » sa mission d'assister le Président de la République. D'abord politiquement, l'vidence Bernard Busokoza a confondu les fonctions gouvernementales de Premier Vice-président, qu'il était en ce moment, et celles de Premier ministre, donc Chef du Gouvernement qu'il n'était pas. Le poste de Premier ministre n'existe d'ailleurs pas dans l'actuel Exécutif burundais, alors qu'il n'en avait pas les prérogatives, de désavouer publiquement, humilier selon certains, le ministre de l'Intérieur en annulant sa décision, aussi contestable soit-elle, de mettre à la tête de l'UPRONA un proche du parti au pouvoir. Nul besoin de rappeler qu'aux termes de la Constitution burundaise le Premier Vice-président de la République est chargé de la « coordination » des ministères relevant des activités politiques et administratives au sein de l'administration gouvernementale, mais, qu'on le veuille ou non et que cela plaise ou non, c'est au seul Chef du Gouvernement, et en l'occurrence ici le Président Pierre Nkurunziza, que revient le pouvoir légal d'annuler une décision d'un membre du Gouvernement. L'attitude de Bernard Busokoza vis-à-vis du ministre Edouard Nduwimana est donc non seulement un abus de pouvoir, mais aussi une véritable atteinte à la solidarité gouvernementale qui incite les membres du Gouvernement à ne pas agir les uns contre les autres. En cas de désaccord avec un point de la politique gouvernementale, soit un membre du Gouvernement tait ce désaccord et accepte implicitement ce qui est fait, soit il s'en va, ce que Jean-Pierre Chevènement résumait par : « un ministre à sa ferme sa gueule, si à sa veut l'ouvrir, à sa démissionne ». Cela vaut aussi pour le Premier Vice-président burundais. Ensuite militairement, on note également que Bernard Busokoza n'a pas respecté la chaîne de commandement des Forces de l'ordre et de sécurité, lorsqu'avec sa garde rapprochée, forcer le barrage de la Police devant la permanence du parti UPRONA. En tant qu'ancien Officier supérieur des Forces armées burundaises, avec le grade de Major, il n'ignorait pas que les hommes en faction devant le bâtiment ne faisaient qu'obéir aux ordres reçus de leur hiérarchie directe, à savoir ne laisser entrer personne et qu'en aucun cas ils ne pouvaient y déloger. On n'ose pas imaginer les conséquences qu'aurait entraîné une confrontation armée entre les policiers (Hutus) et les soldats (Tutsis) de la garde vice-présidentielle. Par conséquent, les actes politiques et militaires posés par Bernard Busokoza pouvaient effectivement avoir des conséquences d'une vaste portée pour les institutions de la République et pour l'ensemble du pays, en ce sens que, pendant quelques heures, il s'est en réalité glissé dans les habits du Chef de l'Etat : Chef du Gouvernement et Commandant suprême des Forces armées. Ce type de comportement s'apparente, ni plus ni moins, à une rébellion contre les institutions légitimes et à leur tête le Président de la République. Enfin, on peut s'interroger sur les motivations de certains commentaires qui peuvent choquer en qualifiant d'« héroïque », parfois même de salutaire, l'attitude de Bernard Busokoza alors qu'il n'en est pas à son premier coup d'essai. En effet, il y a à peine trois mois, les Burundais commémoraient le vingtième anniversaire de l'assassinat, par des militaires en rébellion, de Melchior Ndadaye, premier Président démocratiquement élu au Burundi, c'était le 21 octobre 1993 au cours d'une tentative sanglante de coup d'Etat. Les cerveaux et instigateurs de cet acte ignoble et odieux qui a plongé le pays dans le chaos pendant plus d'une décennie, on retrouve un certain Major Bernard Busokoza ! On savait qu'au Burundi, on avait la mémoire courte, sélective, etc., mais là, à sa dé passe l'entendement ! La réaction